

Les commerçants veulent chasser le « gaspi » d'eau et de déchets

L'Association pour le développement du commerce (Adc7) a présenté, hier, un plan d'actions dédié à la réduction de la consommation d'eau et de déchets toxiques dans les commerces

Les résultats sont sans appel. 82 % des commerçants assurent être concernés par la réduction des consommations d'eau et par l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien de leur point de vente. Mais seuls 4 % d'entre eux ont mis en place des actions concrètes en la matière. Telles sont les conclusions d'une étude menée auprès de 285 établissements du 7^e arrondissement, à l'initiative de l'Association pour le développement du commerce à Lyon 7^e (Adc7) et de la société Ecobel. Pour résorber le fossé qui sépare les bonnes intentions et les bonnes pratiques, l'Adc7 et ses partenaires vont entamer, dans les prochaines semaines, une série d'actions auprès des entreprises du territoire. Objectifs : réduire les consommations d'eau et les rejets de produits chimiques de nettoyage.

« Certains gestes simples sont susceptibles de diminuer la consommation d'eau jusqu'à 60 %. Pour accompagner la démarche, nous allons équiper, cette année, 153 enseignes en réducteurs d'eau », prévient l'association de commerçants. A terme, le dispositif prévoit d'équiper l'ensemble des 1 200 points de vente de l'arrondissement.

Autre perspective, la sensibilisation des acteurs constituera également un axe majeur. Un concours valorisant les bonnes pratiques des commerces pourrait ainsi voir le jour. Tandis



Équipé de réducteurs d'eau, « Ere création » souhaite intensifier sa démarche en installant un système de régulation de l'eau par tâche à accomplir / Photo Alexandre Vieira

que des opérations d'information seront menées auprès des entreprises. A cette occasion, chaque commerçant se verra remettre, gratuitement, des produits de nettoyage écologiques. « Plus concentrés que des produits classiques, ceux-ci permettent de diviser par douze la consommation d'eau nécessaire à l'entretien des locaux ! » selon Ecobel. Un enthousiasme partagé par nombre d'utilisateurs. « Près de 90 % de nos tâches ménagères

sont réalisées avec ces produits. Leur procédé d'enzymes naturels est extrêmement efficace, sans surcoût global et en utilisant des quantités infimes. Notre local est aussi équipé de réducteurs d'eau. L'ensemble des dispositions mises en place a sensiblement diminué nos consommations en la matière », confie Eve, dont le salon de coiffure « Ere création » a fait du développement durable une priorité. Un exemple à suivre...



Le dispositif était présenté, hier en mairie, par Adc7 et ses partenaires / Photo Alexandre Vieira